

Formation Titre professionnel Gestionnaire de paie

Comptabilité / Gestion / Finance Ressources humaines

Référence de la formation : **B013**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Acquérez les compétences techniques, juridiques et numériques indispensables à la gestion de la paie. Préparez votre certification et votre insertion professionnelle pour exercer le métier de Gestionnaire de Paie.



En présentiel



Accessible



CPF



Formations certifiantes

Durée : **842h (120 jours)**

Tarif Inter : **7 500 € net**

Mise à jour le 25 juin 2026

NOUVEAUTÉ !

Envie de vous reconvertir vers un métier d'avenir alliant rigueur, droit social et numérique ?

Cette formation vous prépare au Titre Professionnel Gestionnaire de Paie en combinant expertise paie, maîtrise d'Excel et des outils digitaux, ainsi qu'un accompagnement vers l'emploi.

Objectifs de la formation

- Produire des paies conformes à la réglementation en vigueur
- Gérer les événements impactant la rémunération et la relation de travail
- Assurer le traitement et la fiabilisation des données de paie à l'aide d'un logiciel métier
- Acquérir les bases de la réglementation et connaître le rôle des différents organismes
- Utiliser les logiciels métier, Excel et les outils d'IA dans son activité
- Communiquer efficacement avec les différents interlocuteurs internes et externes

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Toute personne souhaitant s'orienter ou se réorienter vers les métiers de la paie ou des RH
- Toute personne souhaitant rajouter à ses compétences, la gestion de paie

Pré-requis

- Maîtriser les savoirs fondamentaux en français (lecture, compréhension, rédaction)
- Être à l'aise avec les calculs courants et le raisonnement logique
- Utiliser les outils numériques de base (navigation Internet, messagerie, bureautique)
- Disposer d'un projet professionnel cohérent avec les métiers de la paie, de l'administration ou des ressources humaines
- Admission après entretien de positionnement

Les points forts de la formation ?

- Formation dispensée par des professionnels de leur spécialité
- Période de stage en entreprise
- Utilisation des outils numériques (logiciels dédiés, bureautique, IA...)

- Alternance de théorie et pratique
- Une approche humaine et professionnalisante
- Une formation tournée vers l'emploi

Programme de la formation

1. Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

2. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

3. Communication, posture professionnelle et efficacité au travail

- Développer une communication professionnelle adaptée aux différents interlocuteurs
- Renforcer sa posture professionnelle et sa confiance dans l'exercice du métier
- Gérer les situations sensibles et les demandes des salariés
- Organiser son activité et gérer les priorités

4. Mise en pratique professionnelle et préparation à la certification

- S'entraîner aux épreuves du Titre Professionnel Gestionnaire de paie
- Consolider les compétences techniques et méthodologiques attendues à l'examen

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

- Alternance de théorie et de pratique
- Présentations interactives
- Exercices pratiques et mises en situation
- Utilisation de l'outil informatique

Les participants auront l'opportunité d'appliquer directement les concepts abordés et d'échanger des idées avec les autres participants.

Organisation

Formation en présentiel

Évaluation des connaissances

A l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s)
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes
- Un entretien final avec le jury.

Validation de la formation

Le Diplôme **TP - Gestionnaire de paie*** peut être obtenu à l'issue du parcours de formation complet ou par capitalisation des CCP constitutifs du titre.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

*Titre Professionnel certifié de niveau 5 enregistré au RNCP sous le code «**RNCP37948** » le «29-12-2023» délivré par « MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION»

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025